



ifocop

REMISE DES DIPLÔMES 2025

La Palmeraie - 20 Rue du Colonel Pierre Avia Paris

21 JUIN 2025

17H00

21 JUIN 2025

20H00

Diplômé(e)

0.00 €

Martins David

N° billet 69150072485786905164845615

Date commande: 24/03/2025 à 15:11

Réf. commande: YPTBOO18838537

ifocop -



Informations supplémentaires

Informations pratiques :

16h45 : Accueil des diplômés

17h30 : Fermeture des portes - Lancement de la cérémonie

Dress code : Red Carpet musical

Accessibilité :

Métro ligne 12 Corentin Cariou

Métro ligne 8 Balard

Parking Indigo sur place

Pour des raisons de capacité, la Cérémonie est réservée aux diplômé(e)s ifocop.

Conseils d'utilisation Yurplan

- À présenter le jour de l'événement
- Attention la partie contenant les codes barres et codes 2D doit être bien visible
- Une pièce d'identité pourra également vous être demandée



Vous êtes organisateur d'événements ? Créez votre billetterie ou votre module d'inscription en ligne sur

yurplan.com

Conditions billet électronique

Ce billet électronique est un contrat, soumis au droit français, à l'exclusion de toute autre législation. Il est rédigé en langue française. Dans le cas où il serait traduit en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige. Le présent billet électronique et les conditions suivantes constituent un contrat entre vous-même et l'organisateur de l'événement auquel vous assistez (« l'Événement ») et dont le détail figure sur le billet électronique. En achetant ce billet électronique vous acceptez de vous conformer aux conditions particulières de l'organisateur, au règlement intérieur de l'endroit où l'Événement a lieu, aux règles de bonne conduite fixées par l'organisateur, ainsi qu'aux conditions générales de vente du distributeur si le billet électronique a été acquis auprès d'un distributeur.

Validité des billets électroniques et accès à l'Événement

Sauf accord exprès de l'organisateur, ce billet électronique ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, est personnel et ne peut être cédé ni échangé. L'accès à l'Événement est soumis au contrôle de validité de votre billet électronique. Ce billet électronique est uniquement valable pour le lieu, la séance, la date et l'heure précis de l'Événement figurant sur celui-ci. Pour toute représentation démarrant à une heure précise, l'organisateur de l'événement pourrait refuser l'accès passée l'heure de début sans donner droit à un remboursement. Chaque billet électronique est muni d'un code-barres permettant l'accès à l'événement à une seule personne. Ce billet électronique peut également être imprimé sur du papier A4 blanc vierge recto et verso, sans modification du format d'impression et en bonne qualité. Les billets électroniques partiellement impréimés, souillés, endommagés ou illisibles pourront être considérés comme non valables et donc refusés par l'organisateur. En cas d'incident ou de mauvaise qualité d'impression, vous devez imprimer à nouveau votre fichier PDF. Pour vérifier la bonne qualité de l'impression, assurez-vous que les informations écrites sur le billet électronique ainsi que le code-barres soient bien lisibles. Le distributeur et l'organisateur déclinent toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du billet électronique dans la mesure où ils ne les ont pas provoquées; de même ils déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou utilisation illicite du billet électronique. Lors des contrôles d'accès, vous devrez obligatoirement être munis d'une pièce d'identité officielle avec photo, en cours de validité et correspondant à l'identité figurant sur le billet électronique lorsque celle-ci y figure: carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour. Les livrets de famille sont acceptés pour les enfants. A défaut de présentation ou de conformité, l'accès à l'Événement pourra être refusé par l'organisateur. Cette pièce d'identité et le billet électronique doivent être conservés jusqu'à la fin de l'Événement. Dans certains cas l'organisateur vous remettra un billet à 2 souches (faisant ou non apparaître les frais de location). Ce titre doit également être conservé jusqu'à la fin de l'Événement. Sauf instruction contraire de l'organisateur, si vous décidez de quitter le lieu de l'Événement, alors la sortie sera définitive et votre billet électronique ne sera plus valable.

Contrefaçon, paiement illicite

Il est interdit de reproduire, d'utiliser une copie, de dupliquer, de contrefaire ce billet électronique de quelque manière que ce soit, sous peine de poursuites pénales. De même, tout pour se procurer un billet électronique à l'aide d'un moyen de paiement illicite, volé ou sans l'accord du titulaire, entraînera des poursuites pénales et l'invalidité de ce billet électronique. Pour être valable, le billet électronique ne doit pas avoir fait l'objet d'une opposition ou d'un impayé sur la carte bancaire utilisée pour la commande, auquel cas le billet électronique serait désactivé. Enfin, sauf accord contraire de l'organisateur, il est interdit de filmer, photographier ou d'enregistrer l'Événement de quelque manière que ce soit, ceci pouvant constituer une contrefaçon des droits d'auteurs et/ou de l'organisateur.

Déroulement de l'Événement

Les Événements restent et demeurent sous la seule responsabilité de l'organisateur. En cas d'annulation ou de report de l'Événement, le remboursement ou l'échange de ce billet électronique (les frais de transports, hôtellerie, etc... étant en tout état de cause exclus) sera soumis aux conditions de l'organisateur.